



Préambule

Madame, Monsieur,

Nous vivons une période contrastée où l'insouciance peine à s'imposer. En effet, si la levée des mesures sanitaires dans les lieux culturels a permis à toutes et tous de retourner dans les lieux culturels sans entraver les sourires, elle provoque aussi la fin des indemnisations. Si les prémices printanières nous offrent des journées radieuses, elles voient aussi se produire un conflit armé, dont on ignore l'étendue et la durée. Dans un contexte qui demeure lourd, la création artistique et la valorisation du patrimoine accompagnent notre quotidien, véritables balises dans l'incertitude. Se tourner vers le futur en construisant de nouveaux projets, en se formant mais aussi en questionnant le passé : autant de mantras pour célébrer la vie, cultiver l'espoir et s'offrir des perspectives confiantes !

Bonne lecture !

Marie-Thérèse Bonadonna
Cheffe du service de la culture

Service de la culture – direction

COVID-19 : Dispositifs de soutien

Le 16 février 2022, le Conseil fédéral a décidé de lever la majorité des mesures nationales de lutte

contre la pandémie de coronavirus. Cette nouvelle nous réjouit et nous souhaitons que l'ensemble des domaines culturels puissent retrouver leurs activités et leur public.

Ces nouvelles ont un impact sur les mesures fixées dans l'ordonnance COVID-19 Culture. Si certains soutiens à la culture prévus par la Confédération, mis en œuvre et cofinancés par les Cantons se maintiennent jusqu'à la fin de l'année 2022, d'autres sont liés aux mesures sanitaires :

Les **aides d'urgences** pour les actrices et acteurs culturel-le-s sont maintenues jusqu'au 31 décembre 2022 et les demandes peuvent être déposées auprès de Suisseculture sociale jusqu'au 30 novembre 2022.

Les contributions aux **projets de transformation** sont maintenues jusqu'à la fin de l'année 2022. Les demandes peuvent être déposées auprès du service de la culture d'ici au 23 octobre 2022 idéalement. Le prochain délai pour le dépôt des demandes est fixé au **15 mai 2022**.

Les **indemnisations** des pertes financières pour les entreprises culturelles et actrices et acteurs culturel-le-s (de même que les indemnités destinées aux associations culturelles non professionnelles) expirent selon les termes de l'ordonnance COVID-19 Culture au terme de la période de dommages en cours.

Dès lors, la dernière période d'indemnisation concerne les dommages subis entre le 1er janvier 2022 et le 30 avril 2022. Les demandes peuvent être déposées jusqu'au **31 mai 2022** auprès du service de la culture.

[En savoir plus](#)

Formation de la FCMA sur la structuration de l'artiste

LA STRUCTURATION DE L'ARTISTE

Quel statut juridique dois-je employer?
Qu'est-ce que l'AVS? A quoi ça sert?
Dois-je déclarer mes œuvres à la SUISSA?
Pourquoi et comment?
Comment se répercutent mes revenus d'artiste dans ma déclaration d'impôt?
Quelles démarches entreprendre lors d'un concert à l'étranger?
...

Marion Houriet
Coordinatrice culturelle à Minuit Pile et co-directrice du Théâtre Boulimie.

*fondation
cma*

La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) propose une formation d'une journée à la Case à Chocs le 19 mars prochain. Destinée aux artistes et à leur entourage professionnel (management, booking, etc.), cette formation abordera des questionnements concrets ainsi que les éléments clés du développement et de la structuration solide de l'artiste.

[Informations et inscription sur le site de la FCMA](#)

[Informations sur le site de la Case à chocs](#)

M2ACT : appel à projets 2022



M2ACT est un projet de soutien et de mise en réseau du Pour-cent culturel Migros pour les arts de la scène. Des soutiens sont octroyés à des projets qui contribuent à une pratique équitable et durable dans les arts du spectacle. L'accent est mis sur des initiatives qui sont pertinentes pour de différent-e-s actrices et acteurs culturel-le-s et qui sont mises en œuvre de manière cocreative.

Les soutiens permettent à une équipe de développer et de tester leurs idées avec d'autres artistes et expert-e-s. Le projet m2act soutient les équipes par le biais de contributions financières, accompagne le processus et crée un réseau avec les personnes partageant les mêmes intérêts.

Les propositions peuvent être déposées jusqu'au 31 mars 2022.

[*En savoir plus*](#)

Archives de l'État

Autour du 1er mars



Une vue des festivités du Cinquantenaire

Les fonds d'archives conservés aux Archives de l'État de Neuchâtel permettent de nous plonger dans la mémoire de l'instauration de la République en 1848 ainsi que dans ses commémorations.

Les événements ont laissé des traces archivistiques directes tant dans les fonds publics (décisions ou organisation de l'administration) que dans les fonds privés (témoignages sur la vie et l'activité de Fritz Courvoisier ou l'effervescence des premiers temps du nouveau Régime, à l'instar des « Comités patriotiques du Val de Travers »).

Les jubilés de l'instauration de la République - cinquantenaire, centenaire, etc. - ont donné lieu à des actions mémorielles dont la documentation nous rappelle la variété : statues, publications, monnaies commémoratives, défilés ou marche traditionnelle. Autant de manières de marquer la mémoire collective et de vivre ensemble les festivités.

Dans une continuité de l'information, certaines archives du cinquantenaire ont fait l'objet d'études lors de festivités du 150e !

Pour en savoir plus, notre salle de lecture est ouverte pour la consultation :

[Série « Centenaire de La République »](#)

[Fonds famille Courvoisier](#)

[Comités patriotiques du Val-de-Travers](#)

L'espace « Les Celtes de La Tène » est en cours de transformation



L'espace des Celtes de La Tène au cœur d'un renouvellement muséographique, Laténium © Marc Juillard

C'est un chantier mobile qui s'installe au cœur du Laténium et qui témoigne de la vivacité de l'archéologie! Loin d'être figée dans le marbre, notre discipline évolue sans cesse, au gré de nouvelles découvertes, d'études spécifiques ou de la mobilisation de méthodes d'analyses scientifiques inédites.

Dès sa découverte en 1857, le site de La Tène a fait l'objet de recherches intenses. Suscitant des explications variées, des débats et des conflits d'interprétation, ces batailles savantes ont désormais cédé la place à la concertation scientifique. Des chercheuses et chercheurs de tous horizons ont contribué à renouveler notre compréhension de ce gisement.

C'est ainsi que, plus de 20 ans après sa conception, le Laténium entame une refonte complète de cet espace. Les travaux seront achevés à l'automne.

[En savoir plus](#)

Appels à projets et échéances

Projets d'envergure supracantonale : 7 avril 2022

Médiation : 2 mai 2022

Soutien à l'édition et à la publication : 15 août 2022

COVID-19 :

Projets de transformation : 15 mai 2022

Indemnisation des entreprises culturelles : 31 mai 2022

Indemnisation des actrices et acteurs culturel-le-s : 31 mai 2022

Plus d'informations sur les pages *Aides et soutiens* de notre site internet : www.ne.ch/culture



Service de la culture

Château – Rue de la Collégiale 12

2000 Neuchâtel

T. 032 889 69 08

Service.Culture@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)